

Thématique : Procédure civile et prud'homale

1. **Titre de la formation nationale des conseillers prud'hommes - à distance :**
" Questions pratiques d'un procès prud'homal " 6-7-5 (1 journée)

Public visé : conseillers prud'hommes

Les objectifs de cette journée sont les suivants : le conseiller prud'homme :

- différencie les dépens des frais irrépétibles et cerne le mécanisme des astreintes
- cible le rôle de la Présidence et comprend ce qu'est un référé et le rôle de la formation des référés

Modalité pédagogique : visio conférence, 1 journée.

A noter ! **Un temps d'échanges sera consacré à répondre à des questions pratiques du procès prud'homal qui ne sont pas listées dans le programme.**

2. PROGRAMME

- **Accueil des participants à 9h00**

Présentation des formateurs

Présentation du programme et des règles d'échanges pendant la journée en visio-conférence.

I. Différencier les dépens des frais irrépétibles et cerner le mécanisme des astreintes

(PARTIE 1 le matin – 2h00)

- ✓ Les définitions des dépens et des frais irrépétibles
- ✓ La prise en charge par les parties des dépens et des frais irrépétibles
- ✓ Questionnement sur la motivation par le juge prud'homal
- ✓ Le mécanisme des astreintes dans un procès prud'homal
- ✓ Modèles de rédaction de fixation et de liquidation d'une astreinte et échanges

II. Cibler le rôle de la Présidence et comprendre le rôle de la formation des référés

(PARTIE 2 l'après-midi 2h00 - après la pause déjeuner)

- ✓ L'organisation de la présidence en Bureau de Jugement et le rôle spécifique du Président
- ✓ Ce qui caractérise le référé prud'homal, sa base légale, le déroulement de l'audience
- ✓ Distinction du référé avec la procédure accélérée au fond
- ✓ Cas pratique pour cerner la compétence de la formation des référés

- **Clôture de la journée à 16h00 :** évaluation de fin de stage en ligne à partir du questionnaire d'évaluation à distance pré-remplissable (à rependre, si possible, sous format google forms).

Les supports de présentation seront envoyés aux participants en suivi de la formation.